



**Commission des équipements
et de l'aménagement durable**

1341 - Aires d'accueil des gens du voyage

**Réhabilitation-amélioration de l'aire
d'accueil des gens du voyage d'ERSTEIN**

Rapport n° CP/2014/549

Service gestionnaire :

Direction de l'habitat et de l'aménagement durable

Résumé :

Le présent rapport concerne la demande d'aide financière de la commune d'ERSTEIN pour la réhabilitation-amélioration des 20 places de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Par délibération du 15 octobre 2001, le Conseil Général a décidé d'accorder une aide financière aux communes et établissements publics de coopération intercommunale pour la réalisation d'aires d'accueil pour les gens du voyage. Cette subvention représente 30% du coût hors taxe des travaux, plafonnée à 1 600 € par place en cas de création et 800 € par place en cas d'extension, de réhabilitation ou d'amélioration du site.

Cette disposition a été confirmée le 12 décembre 2011 lors de l'adoption par le Conseil Général du troisième schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

La Commune d'Erstein a décidé, par délibération du 7 juillet 2014, de réaliser des travaux d'amélioration sur son aire d'accueil. En effet, après quelques années de fonctionnement de l'aire, il est apparu nécessaire de procéder aux travaux suivants :

- remplacement de 6 toilettes défectueuses
- mise en place de douches pour les personnes en situation de handicap.

Le coût de l'opération est estimé à 9 517.78 € HT.

Le montant de la subvention départementale susceptible d'être accordée à la commune d'Erstein est de $9\,517.78 \text{ € HT} \times 30\% = 2\,855.33 \text{ €}$.

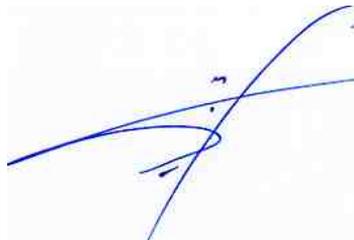
Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
39247	204-204142-72	50 000,00 €	50 000,00 €	2 855,33 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la commune d'Erstein une subvention de 2 855.33 € représentant 30 % du coût subventionnable HT des travaux de réhabilitation/amélioration de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Erstein.

Strasbourg, le 19/08/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL